

Subventions pour Congrès

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'allouer en plus des habituelles prestations matérielles, les aides suivantes pour les congrès organisés à Besançon en cours d'année 1994 :

- 5 000 F au Laboratoire de Littérature et Histoire des pays de langues européennes de la Faculté des Lettres pour l'organisation du colloque «l'identité culturelle, laboratoire de la conscience européenne», du 3 au 5 novembre. Une centaine de chercheurs internationaux ont participé à cette manifestation.

- 8 000 F au Laboratoire d'Optique de la Faculté des Sciences, pour l'organisation d'un colloque sur la micro-optique et l'optique intégrée, les 25 et 26 octobre au Kursaal. Près de 300 chercheurs étaient réunis sous l'égide de divers grands organismes (CNRS, CNET...).

- 3 000 F à l'Union Féminine Civique et Sociale (associée à 5 autres associations) pour l'organisation du forum intitulé : «Conseillère Municipale : pourquoi pas ?», qui s'est tenu le 5 novembre au Kursaal. Le but est d'inciter le plus grand nombre de femmes à être candidates aux élections municipales de 1995.

- 6 000 F à l'Association Nationale des Equipes et Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (ANECAMSP) pour l'organisation de ses journées nationales les 24 et 25 novembre, à Micropolis, sur le thème «Centre prévention et évaluation - aider l'enfant à se construire comme sujet». 500 personnes de toute la France et de pays francophones sont attendues.

- 4 000 F pour l'organisation du colloque «Femmes en milieu rural» par le Comité Régional de Formation Agricole et le Centre Régional d'Information des Droits des Femmes, le 8 décembre prochain à Micropolis. 300 personnes assisteront à cette manifestation.

- 6 000 F au Service de Pédiatrie 2 du CHR pour l'organisation du congrès national sur «la mort subite du nourrisson» les 9 et 10 décembre, à Micropolis. 200 pédiatres français et francophones ont été conviés à participer.

- 5 000 F à l'UFR de Recherche Clinique en Cancérologie Digestive pour l'organisation du Cours National Intensif en cancérologie digestive qui se déroulera du 15 au 17 décembre prochain. Une quarantaine de gastro-entérologues, de chirurgiens et de cancérologues venus de plusieurs hôpitaux nationaux seront présents.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, les 37 000 F seront imputés au chapitre 961.4/657.89052.00200 du budget principal de l'exercice courant.

M. LE MAIRE : C'est Marcellin BARETJE qui a le souci, ici et là, d'aider tous ceux qui organisent des congrès à Besançon, et cela avec un budget encore relativement modeste.

M. BAS : Juste une question relative aux critères d'attribution pour ces subventions. Est-ce qu'il y a des règles bien établies ? Est-ce en fonction du nombre de participants ou de l'impact que peut avoir le congrès ? C'est ma première question. D'autre part, est-ce qu'à l'occasion d'une prochaine séance, il serait possible d'avoir un bilan sur les congrès qui sont organisés à Besançon et sur le nombre de personnes qui y ont participé ?

M. LE MAIRE : Pour le bilan, on pourra le passer effectivement une prochaine fois.

M. BARETJE : Nous sommes passés, pour les congrès, d'une somme de l'ordre de 50 000 F en début de mandat à 130 000 F en cette fin de mandat, ce qui est un pourcentage très important que nous avons réussi à obtenir et à développer, c'est un premier point et les sommes attribuées actuellement sont des sommes correctes. La Région de Franche-Comté, à une époque, pendant donc 3 ans, avait une ligne budgétaire qu'elle a supprimée qui était de l'ordre de 300 000 F. C'était très important et surtout très utile car cela permettait aux congrès d'avoir, entre la Ville et la Région, des aides conséquentes.

Pour répondre plus précisément à votre question sur les critères, bien sûr nous tenons compte du nombre de participants, du nombre de journées, nous essayons aussi de prendre en compte la provenance de ces participants. Il est évident que lorsqu'on a un colloque avec une dimension européenne voire internationale, nous abondons la somme. Nous tenons compte également du budget qui nous est présenté, en essayant de l'analyser à partir des divers chapitres que ce budget peut comporter ou ne pas comporter. Ce n'est pas toujours aisé et les collègues qui font partie de la commission pourraient vous en parler aussi bien que moi. Nous essayons d'avoir une fourchette qui va cette année de 3 000 F à 10 000 F. Actuellement, nous avons pu aider une bonne vingtaine de congrès. Il nous reste une petite somme que nous essaierons d'attribuer s'il y avait besoin au cours du Conseil Municipal du mois prochain. Voilà ce que je voulais souligner.

M. LE MAIRE : Tu pourras présenter en fin d'année le bilan des congrès.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.